

Front commun de l'ensemble des syndicats agricoles

03/03/2020 | Delphine Jeanne avec AFP • Terre-net Média

Une fois n'est pas coutume, tous les syndicats agricoles sont d'accord sur la nécessité de revaloriser immédiatement les petites retraites agricoles à 85 % du Smic, comme ils l'expliquent dans une tribune publiée le 2 mars.



Tous les
syndicats
agricoles
demandent
la
revalorisation
des petites
retraites à
85 % du
Smic.
(©Terre-net
Média)

« Les signataires de ce texte demandent avec force que le gouvernement et les parlementaires instaurent **une revalorisation immédiate des retraites agricoles à 85 % du salaire minimum pour les pensionnés actuels** dans le cadre du projet de loi en cours de discussion, avec prise d'effet immédiate », ont indiqué dans une tribune commune la Confédération paysanne, la Coordination rurale, la FNSEA, Jeunes agriculteurs et le Modéf, le 2 mars.

»

Les femmes????????????????????de @ConfPaysanne @coordinationrur @FNSEA @JeunesAgri @ModéfNational à l'origine d'une union historique des 5 syndicats agricoles pour demander "la revalorisation des retraites agricoles à 85% du SMIC pour les pensions actuelles avec prise d'effet immédiate" ?? <https://t.co/vU90igh5p7>

— CoordinationRurale58 (@CRNievre) March 2, 2020

« Nous demandons également que le futur dispositif de retraite pendant la période de transition soit adapté à tous les statuts agricoles, notamment aux conjoints collaborateurs, qui ne pourraient justifier d'une carrière complète », ajoutent-ils.

Cette disposition faisait déjà partie d'une proposition de loi à laquelle les parlementaires étaient favorables en 2018, proposition de loi bloquée à l'époque par le gouvernement contre la promesse formelle d'être reprise lors de la réforme systémique des retraites. « Cet engagement a été pris au nom du gouvernement et du Président, par les ministres Agnès Buzyn et Christophe Castaner devant le Sénat », rappellent les syndicats.

Lire à ce sujet : [Revalorisation des retraites agricoles : au Sénat, le gouvernement recale une nouvelle fois la proposition de loi](#)

Une proposition écartée par Macron au SIA

Emmanuel Macron a jugé, lors de l'inauguration du salon de l'Agriculture, qu'il était « impossible » de revaloriser les pensions de retraite actuelles des agriculteurs à 85 % du Smic, une mesure prévue dans le futur système mais qui coûterait trop cher à appliquer aux agriculteurs déjà à la retraite.

« Je ne peux pas gérer l'avenir et le passé en même temps. Je ne vais pas vous mentir. Enfin vous voyez déjà tout ce qu'on se tape », a souligné le chef de l'État en précisant que cela coûterait « 1,1 milliard », en comptant la revalorisation des pensions des retraités actuels et de leurs conjoints.

« Sur le sujet du stock, c'est-à-dire les retraités actuels, je ne pense pas qu'il faut le mettre dans le système des retraites, mais dans la loi de financement de sécurité sociale, on peut un peu améliorer les choses », avait cependant ajouté M. Macron.

Lire : [Macron juge impossible de revaloriser aujourd'hui les pensions à 85 % du Smic](#)

Un tel accord entre syndicats est rare. Mais c'est tout de même le deuxième en une semaine puisqu'ils avaient également demandé mardi une loi foncière au gouvernement pour lutter contre l'artificialisation des terres et les accaparements capitalistiques, lors du salon de l'agriculture. L'année dernière, les syndicats agricoles étaient également sur la même ligne concernant le sujet des accords UE-Mercosur.

